

Présents :

Jacques Legagneur, Françoise Soos, Jacques Quesnault, Benoit Demoulière , Christian Gadois , Claudie Morin, Yannick Marais, Fabien Le Boyer, Sophie Mazaron, Céline Bazin, Marie Theault.

Absents excusés :

Gilles Binet, Yvan Rayon

Debriefing de l'opération « village propre »

En accord avec le SEROC, une sensibilisation des enfants de l'école a eu lieu le 28 et le 29 mars sur le tri des déchets. Sensibilisation qui a conduit les enfants à sensibiliser leurs parents et à les inciter à participer à cette opération

Le lendemain, samedi 30 mars de 10h à 13h a eu lieu, en petits groupes, le nettoyage des axes suivants :

- 1- De l'école au château d'eau
- 2- De la mairie à l'antenne Orange
- 3- Le tour du stade de foot et terrain de jeux
- 4- De la rue de Marchanville à la RD9.

En fin de matinée, les déchets ont été rapportés sur la place de la mairie :

- ✓ 110 kg dans les sacs noirs
- ✓ 20 kg de ferrailles
- ✓ 5 sacs jaunes
- ✓ 25 kg de verres

Une sensibilisation au tri des déchets a été effectuée en présence de tous les participants.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

Une réussite pour cette démarche qui pourrait être renouvelée chaque année.

Devenir du Conseil d'habitants en 2020

Il pourrait se poursuivre par commune déléguée avec une remontée des informations ou propositions vers la municipalité.

Plusieurs propositions sont formulées :

- ✓ Une représentativité formelle : Le conseil municipal laisse une place pour le Conseil d'habitants pour exposer leurs réflexions, leurs propositions. Il faudrait alors définir des règles.
- ✓ Maintenir le schéma actuel : quelques élus (2 à 3) rapportent les réflexions, les propositions des habitants au Conseil municipal. Les élus animent le Conseil d'habitants.
- ✓ Des membres du conseil d'habitants pourraient participer à des commissions

- ✓ Créer une commission réunissant tous les Conseils d'habitants de la commune nouvelle.

Les communes déléguées seraient à l'image des quartiers des grandes villes avec les conseils de quartier réfléchissant à leurs problèmes spécifiques. Il semble important de maintenir la proximité avec les habitants et que le conseil soit avant tout un lieu de réflexion, de débat et d'action.

La dynamique associative

Une lassitude est ressentie au sein de plusieurs associations.

Pour certaines associations, une année de sommeil pourrait être bénéfique.

Tout en reconnaissant la dynamique singulière de chaque commune déléguée, la dimension Thue et Mue devrait être envisagée progressivement, notamment en organisant un forum des associations commun chaque année. (le souvenir du forum à Cheux en septembre 2018, très déserté, contribue à aller dans ce sens).

A nouveau est évoqué l'âge moyen des adhérents (le plus souvent retraités) et le peu d'inscriptions par des jeunes. Le fait que la majorité des jeunes parents aient chacun leur activité professionnelle, la gestion des enfants et de leur maison, souvent récemment construite semble être l'un des facteurs.

Questions diverses :

Les Chats sauvages sur la Commune

Les chats sauvages demeurent très nombreux sur la commune. Il s'avère que les associations n'ont pas les moyens de stériliser les mâles ou les femelles compte tenu du prix : 100€ pour la femelle et 60€ pour le mâle.

Il faudrait que la commune avec une association accepte de les identifier et de les stériliser. Si seules les femelles étaient stérilisées, compte tenu du nombre, le coût demeure très élevé. Ces chats errants provoquent des nuisances : bagarres, miaulements... Ils représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques.

A étudier : Caen la Mer serait-elle en capacité d'allouer un budget permettant de traiter ce problème ?

Prochaine réunion le 30 septembre 2019 à 20h30